



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Retour des trains de nuit

Question écrite n° 31027

Texte de la question

M. Jean-Pierre Vigier appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, chargé des transports, concernant le plan de retour à la circulation du train de nuit Paris-Briançon qui doit être présenté à la fin de ce mois de juin 2020. En effet, les discussions sur le retour de cette ligne sont un premier pas dans la stratégie de réouverture globale des trains de nuit nécessaires dans la dynamique territoriale et notamment dans le désenclavement des zones rurales. Plus particulièrement, la reprise des lignes de trains de nuit et notamment celle passant par Nîmes, Langeac, Clermont-Ferrand et Paris permettrait aux villes présentes sur cet itinéraire de bénéficier d'un flux plus important de touristes et donc de développer davantage le tourisme régional surtout en période estivale. De plus, la crise du covid-19 a amené citoyens et élus à revoir leur mobilité et il apparaît maintenant essentiel de favoriser des moyens de transports plus respectueux de l'environnement. En conséquence, si le retour à la circulation du train de nuit Paris-Briançon vient à être acté alors il convient d'autoriser l'ensemble des lignes de train de nuit à reprendre leur activité par principe d'équité. Dans un deuxième temps, le retour des lignes ferroviaires de nuit pose la question de l'accès des voyageurs aux toilettes lorsque ces derniers veulent se rafraîchir après une nuit de transit. Alors que l'accès aux sanitaires est possible dans les trains, une fois arrivés en gare les voyageurs n'ont aucune possibilité de se rafraîchir ou bien de se doucher. Car il est important de souligner que l'arrivée des trains de nuit se fait souvent très tôt le matin avant même que les sanitaires ne soient ouverts dans les gares, pire, dans certaines d'entre elles les toilettes sont tout simplement fermées et les douches inexistantes. Pourtant des solutions simples et rapides peuvent être mises en place comme par exemple l'installation de douches temporaires de type Algeco qui éviterait une influence des voyageurs le matin dans les WC des trains et permettrait de ralentir l'affluence. Aussi, à l'heure où on repense la mobilité, le train s'inscrit dans une démarche tout à fait légitime de réduction de l'emprunte carbone et ne peut être que positive économiquement pour les villes où le train marquera son arrêt mais aussi aux alentours. Il lui demande donc s'il est possible d'accélérer la réouverture de la circulation de ces trains de nuit en incluant dans le plan de retour à la circulation du train de nuit Paris-Briançon, l'ensemble des lignes de train comme celles de Paris-Toulouse-Port Bou, Paris-Rodez et Nîmes-Langeac-Clermont-Ferrand-Paris. Il convient également de s'assurer de l'accès aux sanitaires pour les voyageurs de ces trains afin de proposer une offre complète du service public ferroviaire de nuit.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Vigier](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31027

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2020](#), page 4700

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)